

Liste des délibérations du Conseil de territoire du 18 avril 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil de territoire, a adopté les délibérations :

N° DC2023-30 : Approbation du plan territorial égalité femmes/hommes 2023-2026 de Paris Est Marne & Bois
à l'unanimité,

N° DC2023-31 : Approbation de la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain du quartier du Bois l'Abbé à Champigny-sur-Marne dans le cadre du NPNRU
à la majorité, (3 abstentions : Emmanuel CHAMPETIER, Sylvie CHARDIN, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET représentée par Emmanuel CHAMPETIER) – (6 contre : Caroline ADOMO, Quentin BERNIER-GRAVAT, Téo FAURE représenté par Céline VERCELLONI, Christian FAUTRE représenté par Quentin BERNIER-GRAVAT, Delphine FENASSE, Céline VERCELLONI)

N° DC2023-32 : Approbation de la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage entre la Ville de Champigny-sur-Marne et le Territoire Paris Est Marne & Bois pour la mise en œuvre opérationnelle du projet d'aménagement de l'éco-station de Bry-Villiers-Champigny
à l'unanimité,

N° DC2023-33 : Déclaration de projet avec avis sur l'intérêt général de l'opération d'aménagement projetée du secteur 3, 30 à 34 avenue de Paris et 1 rue de Montreuil à Vincennes, et Avis sur la mise en compatibilité du PLU de Vincennes par Déclaration d'Utilité Publique
à la majorité, (3 abstentions : Emmanuel CHAMPETIER, Sylvie CHARDIN, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET représentée par Emmanuel CHAMPETIER) – (4 contre : Quentin BERNIER-GRAVAT, Téo FAURE représenté par Céline VERCELLONI, Christian FAUTRE représenté par Quentin BERNIER-GRAVAT, Céline VERCELLONI)

N° DC2023-34 : Approbation d'une convention de projet urbain partenarial (PUP) entre le Territoire Paris Est Marne&Bois et le constructeur EXPANSIEL PROMOTION SCIC d'HLM, pour une opération « Villa de Maison Blanche », située 9-15 rue de la Croix d'Eau dans la commune du Perreux-sur-Marne
à l'unanimité,

N° DC2023-35 : Bilan de la mise à disposition du public et approbation de la modification simplifiée n°3 du PLU Villiers-sur-Marne
à l'unanimité,

N° DC2023-36 : Approbation de la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme de Champigny-sur-Marne
à la majorité, (1 abstention : Caroline ADOMO)

N° DC2023-37 : Approbation de la convention de projet urbain partenarial tripartite entre l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne&Bois, la commune de Champigny-sur-Marne et la société SNC Champigny Salengro concernant une opération de construction sise 41 avenue Roger Salengro et 20 avenue de Gaulle à Champigny-sur-Marne - autorisation du président pour signer ladite convention
à la majorité, (1 abstention : Caroline ADOMO)

N° DC2023-38 : Actualisation des délégations du Droit de Prémption Urbain Renforcé sur la commune de Villiers-sur-Marne
à l'unanimité, (Jacques-Alain BENISTI ne prend pas part au vote)

N° DC2023-39 : Actualisation des délégations du Droit de Prémption Urbain Renforcé sur la commune de Saint-Maurice
à l'unanimité,

N° DC2023-40 : Approbation des conventions d'objectifs et de moyens, pour 2023, avec les associations et autres organismes recevant une subvention supérieure ou égale à 23 000 € et autorisation de signature du Président
à l'unanimité,

N° DC2023-41 : Subventions 2023 accordées par Paris Est Marne & Bois dans le cadre de la Politique de la Ville
à l'unanimité, (Caroline ADOMO ne prend pas part au vote)

N° DC2023-42 : Convention de partenariat entre Paris Est Marne & Bois et le Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Val de Marne (CDAD 94) pour l'année 2023
à l'unanimité, (Caroline ADOMO ne prend pas part au vote)

N° DC2023-43 : Règlement intérieur du studio d'enregistrement intercommunal de Saint-Maurice
à l'unanimité,

N° DC2023-44 : Avenant à la convention d'objectifs et de moyens 2023 avec la mission locale des villes du nord du bois
à l'unanimité,

N° DC2023-45 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM RLF - RESIDENCES LE LOGEMENT DES FONCTIONNAIRES au titre du financement de l'opération d'acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 10 logements locatifs sociaux sis 4-6 rue de l'Épargne au Perreux sur Marne
à l'unanimité,

N° DC2023-46 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM RLF - RESIDENCES LE LOGEMENT DES FONCTIONNAIRES au titre du financement de l'opération d'acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 42 logements locatifs sociaux sis 4/10 boulevard de l'Alsace Lorraine au Perreux sur Marne
à l'unanimité,

N° DC2023-47 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM RLF - RESIDENCES LE LOGEMENT DES FONCTIONNAIRES au titre du financement de l'opération d'acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 13 logements locatifs sociaux sis 24-28 avenue du Général de Gaulle au Perreux sur Marne
à l'unanimité,

N° DC2023-48 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM RLF - RESIDENCES LE LOGEMENT DES FONCTIONNAIRES au titre du financement de l'opération d'acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 32 logements locatifs sociaux sis 24-28 bd de Fontenay et 4/8 rue Pierre Grange au Perreux sur Marne
à l'unanimité,

N° DC2023-49 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM RLF - RESIDENCES LE LOGEMENT DES FONCTIONNAIRES au titre du financement de l'opération d'acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 20 logements locatifs sociaux sis 105 rue de la Paix au Perreux sur Marne
à l'unanimité,

N° DC2023-50 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM RLF - RESIDENCES LE LOGEMENT DES FONCTIONNAIRES au titre du financement de l'opération d'acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 30 logements locatifs sociaux sis 12-14 rue du Bois des Joncs Marins au Perreux sur Marne
à l'unanimité,

N° DC2023-51 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM RLF - RESIDENCES LE LOGEMENT DES FONCTIONNAIRES, au titre du financement de l'opération de vente en l'état futur d'achèvement au 94-95-97 quai de Bonneuil 94100 Saint-Maur-des-Fossés
à l'unanimité,

N° DC2023-52 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM IMMOBILIERE 3F au titre du financement de l'opération d'acquisition en VEFA de 8 logements locatifs sociaux sis 121-123 avenue du Bac à Saint-Maur-des-Fossés
à l'unanimité,

N° DC2023-53 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM ICF HABITAT LA SABLIERE au titre du financement de l'opération d'acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 15 logements collectifs dont 5 en financement PLAI, 7 en PLUS et 3 en PLS, sis 2-4 et 6 Boulevard de Friedberg, et 1 Rue Christophe Guinegagne à Villiers-sur-Marne
à l'unanimité,

N° DC2023-54 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM ICF HABITAT LA SABLIERE au titre du financement de l'opération d'acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 20 logements collectifs sis 13 à 15 Bis Rue Des Fosses, à Villiers-sur-Marne
à l'unanimité,

N° DC2023-55 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM 1001 Vies Habitat, au titre du financement de l'opération de vente en l'état futur d'achèvement de 8 logements sociaux collectifs (5 PLUS et 3 PLAI), sis 16 avenue de l'Alma à Saint-Maur-des-Fossés
à l'unanimité,

N° DC2023-56 : Octroi de garantie d'emprunt à la société coopérative VILOGIA PREMIUM au titre du financement de l'opération de construction de 6 logements en location-accession sociale sis 3 rue Maurice Berteaux à Villiers-sur-Marne
à l'unanimité,

N° DC2023-57 : Octroi de garantie d'emprunt à VALOPHIS HABITAT au titre du financement d'une opération d'acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 27 logements locatifs sociaux (27 PLS) sis 107/109 avenue Roger Salengro à Champigny-sur-Marne
à l'unanimité,

N° DC2023-58 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM ICF HABITAT LA SABLIERE au titre du financement de l'opération d'acquisition en vente en l'état futur d'achèvement VEFA de 18 logements sociaux, sis au 5-9 rue Anquetil à Nogent-sur-Marne
à l'unanimité,

N° DC2023-59 : Bilan 2022 des commissions de désignation des candidats aux logements sociaux réservés au Territoire en contrepartie des garanties d'emprunt octroyées
à l'unanimité,

N° DC2023-60 : Convention entre l'État et l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois concernant les conditions et modalités de fonctionnement du système d'enregistrement de la demande de logement social
à l'unanimité,

N° DC2023-61 : Désignation d'un conseiller territorial au conseil d'administration de Saint-Maur-Habitat-Paris-Est
à l'unanimité,

N° DC2023-62 : Approbation de la convention de partenariat avec la CCI94 pour l'année 2023. Autorisation donnée au Président de signer ladite convention
à l'unanimité,

N° DC2023-63 : Approbation du plan d'action 2023 de la convention de partenariat avec la Chambre de Métiers du Val de Marne (CMA94)
à l'unanimité,

N° DC2023-64 : Reversement de la recette issue de la valorisation du verre collecté sur la commune de Saint-Maurice au profit des enfants des « Hôpitaux de Saint-Maurice »
à l'unanimité,

N° DC2023-65 : Contrat relatif à la prise en charge des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques ménagers (DEEE) collectés dans le cadre du service public de gestion des déchets et à la participation financière aux actions de prévention, communication et sécurisation
à l'unanimité,

N° DC2023-66 : Contrat relatif à la prise en charge des déchets issus de lampes collectés dans le cadre du service public de gestion des déchets
à l'unanimité,

N° DC2023-67 : Convention type entre l'éco-organisme agréé pour les produits chimiques de l'article L.541-10-1 7° du Code de l'environnement (catégories 3 à 10 de l'article R.543-228) et les collectivités territoriales
à l'unanimité,

N° DC2023-68 : Approbation d'une convention de partenariat avec le Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles Val-de-Marne et Seine (GDSA 94-75) pour la lutte contre la prolifération du frelon asiatique et la protection des ruchers
à l'unanimité,

N° DC2023-69 : Mise en place d'une tarification pour l'assainissement non collectif
à l'unanimité,

N° DC2023-70 : Approbation du règlement du service d'assainissement collectif et non collectif et des eaux pluviales
à l'unanimité,

N° DC2023-71 : Modification du tableau des effectifs
à l'unanimité,

N° DC2023-72 : Création d'une vacation pour l'office de tourisme
à l'unanimité,

N° DC2023-73 : Approbation du compte de gestion de l'exercice 2022 – Budget principal
à l'unanimité,

N° DC2023-74 : Approbation du compte de gestion de l'exercice 2022 – Budget annexe assainissement en gestion directe
à l'unanimité,

N° DC2023-75 : Budget principal - Approbation du compte administratif de l'exercice 2022 et constatation des résultats
à l'unanimité, (Olivier CAPITANIO quitte la salle et ne prend pas part au vote)

N° DC2023-76 : Budget annexe assainissement en gestion directe - Approbation du compte administratif de l'exercice 2022 et constatation des résultats
à l'unanimité, (Olivier CAPITANIO quitte la salle et ne prend pas part au vote)

N° DC2023-77 : Budget principal - Affectation des résultats de l'exercice 2022
à la majorité, (8 contre : Quentin BERNIER-GRAVAT, Emmanuel CHAMPETIER, Sylvie CHARDIN, Téo FAURE représenté par Céline VERCELLONI, Christian FAUTRE représenté par Quentin BERNIER-GRAVAT, Delphine FENASSE, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET représentée par Emmanuel CHAMPETIER, Céline VERCELLONI)

N° DC2023-78 : Budget annexe assainissement en gestion directe - Affectation des résultats de l'exercice 2022
à l'unanimité,

N° DC2023-79 : Budget principal - Budget supplémentaire de l'exercice 2023
à la majorité, (8 contre : Quentin BERNIER-GRAVAT, Emmanuel CHAMPETIER, Sylvie CHARDIN, Téo FAURE représenté par Céline VERCELLONI, Christian FAUTRE représenté par Quentin BERNIER-GRAVAT, Delphine FENASSE, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET représentée par Emmanuel CHAMPETIER, Céline VERCELLONI)

N° DC2023-80 : Budget annexe assainissement en gestion directe - Budget supplémentaire (BS) de l'exercice 2023
à l'unanimité,